

**Jury de fin d'études des élèves restaurateurs du patrimoine
de l'Institut national du patrimoine**

Session de septembre 2026

Délibération du jury

En application de l'article 10 de l'arrêté du 14 novembre 2002 modifié relatif aux conditions d'admission et à l'organisation de la scolarité des élèves du département des restaurateurs de l'Institut national du patrimoine, sont proposés pour l'attribution du diplôme de master de restaurateur du patrimoine au titre de l'année 2024, compte tenu des notes attribuées, les élèves dont les noms suivent :

Nom et prénom	Spécialité	Date de naissance	Mention*
BARBEDETTE Louwik	Sculpture	04/01/2000	Très bien
CESBRON LAVAU Hélène	Arts textiles	25/05/1994	Très bien
DESGEORGE Thaïs	Peinture	04/06/1997	Très bien
HARIVEL Marine	Photographie et image numérique	04/11/1999	Bien
LE NEAL Anna	Arts textiles	12/12/1999	Très bien
LEMILLE Valentine	Sculpture	27/05/1997	Très bien
LOUIS Augustin	Photographie et image numérique	25/01/2000	Très bien
MARTIN Elisa	Arts graphiques	14/03/2000	Très bien
PASQUET Timothy	Mobilier	26/11/1999	Bien
PELBOIS Marie	Peinture	10/11/1998	Très bien
RATOUIT Esther	Peinture	19/10/2000	Très bien
THOMAS Claire	Arts graphiques-livre	24/11/1998	Très bien avec félicitations du jury
VINCENT Lucile	Arts textiles	08/09/1998	Très bien

* **Très bien avec félicitations du jury** (note égale ou supérieure à 18), **Très bien** (note égale ou supérieure à 16), **Bien** (note égale ou supérieure à 14 et inférieure à 16), **Assez bien** (note supérieure à 12 et inférieure à 14)

Fait à Aubervilliers, le 9 septembre 2026

**Le président du jury
Benoît Delcourte**

